

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 9227:2022/A1:2024

Essais de corrosion en atmosphères artificielles - Essais aux brouillards salins - Amendement 1: Note de bas de page relative à l'Avertissement (ISO

Corrosion tests in artificial atmospheres -
Salt spray tests - Amendment 1: Footnote
of warning (ISO 9227:2022/Amd 1:2024)

Korrosionsprüfungen in künstlichen
Atmosphären - Salzsprühnebelprüfungen
- Änderung 1: Warnfußnote (ISO
9227:2022/Amd 1:2024)

06/2024



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 9227:2022/A1:2024 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 9227:2022/A1:2024.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 9227:2022/A1:2024

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 9227:2022/A1**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Juin 2024

ICS 77.060

Version Française

**Essais de corrosion en atmosphères artificielles - Essais
aux brouillards salins - Amendement 1: Note de bas de
page relative à l'Avertissement (ISO 9227:2022/Amd
1:2024)**

Korrosionsprüfungen in künstlichen Atmosphären -
Salzsprühnebelprüfungen - Änderung 1: Warnfußnote
(ISO 9227:2022/Amd 1:2024)

Corrosion tests in artificial atmospheres - Salt spray
tests - Amendment 1: Footnote of warning (ISO
9227:2022/Amd 1:2024)

Le présent amendement A1 modifie la Norme européenne EN ISO 9227:2022. Il a été adopté par le CEN le 3 février 2024.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles
